

## 21<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL DE L'UNION ST-JOSEPH A ST-ROCH DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 28 FÉVRIER 1897

MESSIEURS,

Votre comité, en sortant de charge, a l'honneur de vous soumettre rapport suivant, savoir :

Il a été admis durant l'année qui vient de finir, 33 membres; 3 sont décédés et 16 ont dû être rayés suivant les réglemens; nous sommes actuellement 643.

Notre fonds de secours, volontaire indépendant, fonctionne toujours très bien; et donne des résultats très satisfaisants, il a coûté cette année, à chaque membre, que 85c et il a été payer pour maladies la jolie somme de \$303.24.

Vous verrez aussi, par le rapport de M. le Trésorier, que les finances de la société sont dans un état prospère, car, malgré les dépenses suivantes: \$2,176.45 pour décès de 4 membres; \$360.96 pour maladies; \$317.59 pour décès d'épouses; et \$275.38 pour l'administration, nous avons ajouté au fonds capital la jolie somme de \$1,256.33.

Votre comité a cru devoir vous suggérer, de ne pas célébrer notre fête annuelle à la même date cette année, mais d'attendre à la réunion du congrès des sociétés-sœurs, qui doit avoir lieu dans notre ville, vers la fin de juillet, afin de faire une fête en rapport avec la bonne réputation de notre vieille cité de Champlain.

Votre comité offre ses remerciements les plus sincères, au Révérend M. Ant. Gauvreau, notre chapelain, et curé de St-Roch, pour ses bons conseils, et tout l'intérêt qu'il porte à notre société; au gérant de notre bâtisse, notre confrère, M. Edm. Martinette, pour son travail et son zèle pour améliorer d'année en année les revenus de la maison, qui, malgré la dépression continue des affaires: ont toujours dépassé nos prévisions; merci à vous tous aussi, messieurs, pour votre empressement à seconder nos efforts dans l'intérêt de la société.

Le tout humblement soumis,

Pour le comité de régie,

JOS. BEAUCHAMP,

J. B. DROUYN,

Président.

Sec.-Arch.